

SPÉCIAL GRAND PARIS

L'HUMANITÉ DIMANCHE

L'Humanité

DIMANCHE

EMPLOI LOGEMENT CULTURE DÉMOCRATIE

Quel avenir pour le Grand Paris ?

EN PARTENARIAT, *L'HUMANITÉ* ET LA MAIRIE DE PARIS
ONT ORGANISÉ UN GRAND FORUM, LE 19 NOVEMBRE DERNIER,
POUR ÉVOQUER LES ENJEUX DE LA MÉTROPOLISATION.

GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

Supplément à *l'Humanité* n° 22072 du jeudi 15 décembre 2016.

SAE - Aéroports de Paris, Société anonyme au capital de 296 881 806 euros, dont le siège social est 291, boulevard Raspail - 75675 Paris Cedex 14, RCS Paris 552 016 628
Crédit photo : Getty Images - N° 23668 - juillet 2016 - IMPRIM'VERT



PARIS VOUS AIME

LA PLUS BELLE VILLE DU MONDE VOUS DOIT
LES PLUS BEAUX AÉROPORTS DU MONDE.



GRUPE ADP

groupeadp.fr

Sommaire

LE GRAND PARIS, UN CHANTIER À OUVRIR D'URGENCE AU PUBLIC

PAGE 4

« LE GRAND PARIS COUVE DEPUIS LA FIN DU XIX^e SIÈCLE »

PAGE 6

« VEILLER À CE QUE LA CULTURE NE SOIT PAS L'OUBLIÉE, SINON... »

PAGE 8

BÂTIR UNE MÉTROPOLE CITOYENNE... ET DES CITOYENS MÉTROPOLITAINS

PAGE 9

DÉMOCRATIE ET COOPÉRATION

Par Patrick Le Hyaric,
directeur de *l'Humanité*

PAGE 11

TABLE RONDE : PARIS, MOTEUR DU GRAND PARIS ?

PAGE 14

POINTS DE VUE D'OLIVIER RENARD, NOÉMIE DE GRENIER, CLAUDIO VANDI

PAGE 18

ANNE HIDALGO : « L'AVENIR DE PARIS, C'EST LE GRAND PARIS »

PAGE 20

« MÉTRO, BOULOT, DODO » ?

« SI ON NE RÉGULE PAS, LES PROMOTEURS VONT COLONISER CES TERRITOIRES »

PAGE 22



BRUNO ARRESU

Éditorial

PAR JEAN-EMMANUEL DUCOIN

Stop ou encore ?

Les projets politiques d'envergure portent toujours en eux deux potentiels contradictoires : le meilleur comme le pire. L'exemple du Grand Paris, le plus vaste programme institutionnel et d'aménagement du territoire que notre pays a mis en chantier depuis longtemps, est l'un des plus emblématiques. Au départ, cette idée avait de quoi séduire, car elle pouvait – avec l'aide des compétences locales, et seulement à cette condition – déboucher sur un projet mettant en œuvre plus d'égalité et plus d'inclusion, et pourquoi pas « réparer » certaines des politiques publiques responsables d'inégalités sociales et territoriales d'espaces urbains en profonde mutation. Cette zone définie du Grand Paris n'est-elle pas le poumon économique de la France ?

Reconnaissons que deux conceptions assez opposées s'affrontent encore aujourd'hui. L'une, libérale, vise à minimiser les champs d'action des collectivités locales pour réduire le plus possible la place et l'importance des services publics dans la vie quotidienne des citoyens. L'autre, que l'on dira « progressiste », consiste à valoriser le bien commun, sachant qu'il nous apparaît impossible d'imposer de réelles solidarités à cette échelle sans une intervention publique forte, au plus près des citoyens. Alors que nous fêterons en janvier prochain le premier anniversaire de la métropole du Grand Paris (MGP), une question reste donc pertinente : cette gouvernance métropolitaine rénovée peut-elle apporter des réponses concrètes et durables ?

La conception même d'un Grand Paris

s'éloignant radicalement des intentions imaginées et planifiées par Nicolas Sarkozy, du temps de sa présidence, n'est évidemment pas acquise. D'autant qu'un grand point d'interrogation demeure suspendu au-dessus de ce chantier comme une épée de Damoclès : une partie de la droite qui aspire à reprendre le pouvoir suprême a d'ores et déjà annoncé que l'institution serait bientôt caduque... Simple menace ? Ou réelle volonté de casser un « outil » déjà en action ? La région capitale ne manque ni de dynamisme, ni

de créativité, ni d'atouts multiples. Car le Grand Paris ne concerne pas que la question des transports, mais également les questions de solidarité sociale et financière, de logement, de développement économique, d'aménagement durable, etc. Soyons lu-

cidés, la région souffre aussi des maux de notre époque. Comment oublier les quartiers populaires victimes de la crise sociale, de toutes les injustices et de discriminations révoltantes ?

Alors le Grand Paris, stop ou encore ? L'affaire est loin d'être terminée. C'est dans cet esprit de débat, afin d'éclairer les citoyens concernés, et trop souvent maintenus à l'écart, que *l'Humanité* a organisé, en partenariat avec la mairie de Paris, un forum intégralement consacré à cette thématique, le 19 novembre dernier, dans l'une des grandes salles de l'hôtel de ville parisien, en présence d'un nombreux public. Vous trouverez dans ce numéro l'essentiel des retranscriptions de cette journée de travaux enrichissante. Pour que chacun puisse juger sur pièces.

LA RÉGION CAPITALE NE MANQUE NI DE DYNAMISME, NI DE CRÉATIVITÉ.

Supplément réalisé par Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de *l'Humanité*, et Sébastien Crépel, chef du service « économie et social ».

Avec : Pierre Duquesne, Grégory Marin, Laurent Mouloud, Aurélien Soucheyre.

Rédactrice en chef technique
Véronique Blondeau.

Maquette et édition André Le Digabel.

Iconographie Service photo de *l'Humanité*.

Documentation Lucien San Biagio et Régine Colombo.

Fabrication Abdel Ait-Belkacem et Sandrine Guiot.

Correction et photogravure SNJH.

l'Humanité

Fondateur : Jean Jaurès.

Directeur : Patrick Le Hyaric.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Société nouvelle du journal

l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957).

Capital social : 2 500 000 euros.

Siège social : 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX.

Tél. : 01 49 22 72 72.

Service diffusion (fax) :

01 49 22 73 37.

Service aux abonnés :

01 55 84 40 30

E-mail : relationlecteur@humanite.fr.

Vente commerciale : 01 49 22 73 31.

Vente militante : 01 49 22 73 47.

Publicité : Comédiance.

Tél. : 01 49 22 74 43 (commerciale)

01 49 22 74 53 (annonces classées)

01 49 22 74 89 (annonces légales).

Directoire :

Patrick Le Hyaric,

président du directoire

et directeur de la publication ;

Patrick Apel-Muller,

directeur de la rédaction ;

Silvère Magnon,

secrétaire général et co-directeur

de la publication ;

Frédéric Borie,

directeur administratif et financier.

Conseil de surveillance :

Jean-Louis Frostin, président.

Actionnaires principaux :

l'Association des lectrices et lecteurs

de *l'Humanité* ; l'Association

des diffuseurs de *l'Humanité*.

Impression : SIEP.

Numéro ISSN : 0242-6870.

Dépôt légal : décembre 2016.

Commission paritaire :

0418 C 79615.



Le Grand Paris, un chantier à ouvrir d'urgence au public



L'avenir de la métropole n'est pas écrit d'avance. Raison de plus pour le mettre en débat avec les citoyens, leurs élus et les acteurs multiples intéressés à son existence. C'est le défi qu'a proposé de relever *l'Humanité* en organisant un forum sur le sujet, le 19 novembre, en partenariat avec la mairie de Paris.

Le Grand Paris a désormais dépassé le stade du projet pour devenir réalité institutionnelle le 1^{er} janvier dernier, avec la mise en place du conseil métropolitain où siègent les représentants des 131 communes qui le composent. Pourtant, son destin est encore loin d'être tracé. La campagne de la primaire à droite a montré que son existence même n'est pas assurée, certains se faisant fort, parmi les candidats, d'en jurer la perte. Si ceux-ci reviennent aux affaires l'an prochain, pourraient-ils mettre leur promesse à exécution ? Si un retour en arrière ne serait pas sans poser de problèmes administratifs et politiques complexes, on ne peut pas l'écarter.

« LE PROJET DU GRAND PARIS, C'EST DE NOS VIES QU'IL S'AGIT »

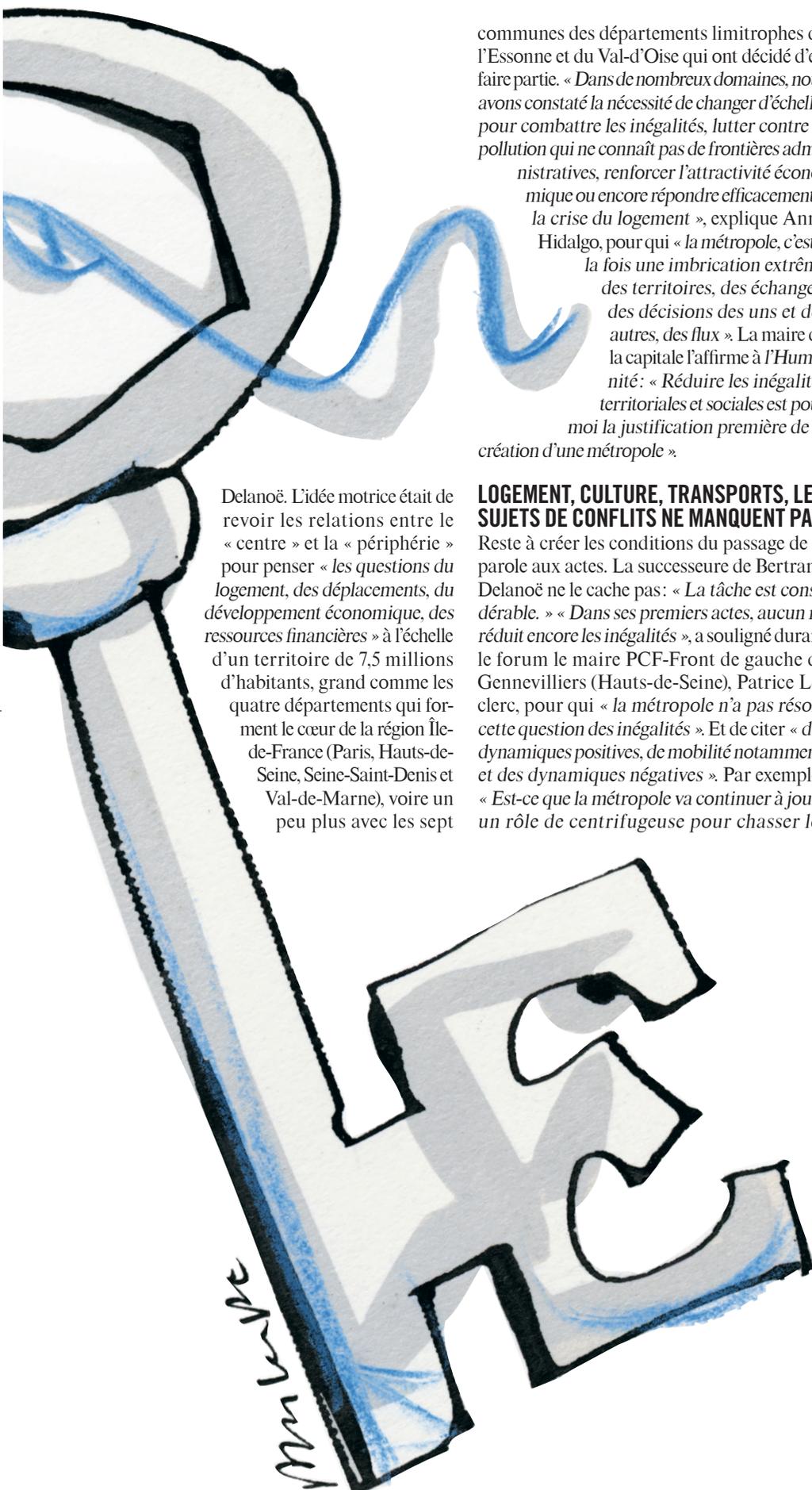
C'est tout le paradoxe d'une entité dont l'opacité de la construction a été la marque de fabrique des gouvernements successifs, depuis le projet porté par Christian Blanc sur instruction de Nicolas Sarkozy, à celui revu et corrigé

par les ministres de François Hollande. En tenant les citoyens à l'écart pour mieux concentrer dans la métropole des pouvoirs considérables, ces gouvernements l'ont privée de la légitimité qui l'aurait dotée d'emblée d'une base solide et incontestable, capable de survivre aux vents contraires des alternances. Faute d'une prise en compte à toutes les étapes de leur avis et de leurs préoccupations, les citoyens de la métropole, dont beaucoup n'en connaissent l'existence qu'à travers le projet de métro automatique Grand Paris Express (GPE) avec lequel ils la confondent parfois, ne risquent pas de se mobiliser en masse pour la défendre si elle est attaquée. Pourtant, comme le clame la CGT, bien seule dans cette campagne parmi les syndicats, « *le projet du Grand Paris, c'est de nos vies qu'il s'agit* ». La maire de Paris, Anne Hidalgo (PS), en est consciente, insistant sur le besoin d'« *affronter la question de la place des citoyens dans ce processus métropolitain* ». Sans cela, ajoute-t-elle, « *l'institution sera toujours fragile* ».

L'avenir du Grand Paris n'est donc pas écrit d'avance. Raison de plus pour (r)ouvrir le débat avec les citoyens, leurs élus et les acteurs multiples intéressés à son existence, pour en marquer le cours par leur intervention. C'est le défi qu'a proposé de relever *l'Humanité*, en organisant en partenariat avec la mairie de Paris un forum sur le thème « *Quel Grand Paris pour demain ?* », à l'hôtel de ville de la capitale, le 19 novembre dernier.

LE PROJET MÉTROPOLITAIN NE SE RÉSUME PAS À SON PILOTAGE CHAOTIQUE PAR LES GOUVERNEMENTS.

Car le projet métropolitain ne se résume pas à son pilotage chaotique par les gouvernements, au gré des changements des majorités politiques. Il est aussi une vieille idée qui « *couve depuis la fin du XIX^e siècle, avant de prendre force au fil du XX^e siècle, en partie grâce à de très nombreux élus progressistes* », rappelle le président de l'Atelier international du Grand Paris (AIGP), Pierre Mansat, l'un des artisans de sa mise en chantier avec le maire de la capitale élu en 2001, Bertrand



communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val-d'Oise qui ont décidé d'en faire partie. « Dans de nombreux domaines, nous avons constaté la nécessité de changer d'échelle: pour combattre les inégalités, lutter contre la pollution qui ne connaît pas de frontières administratives, renforcer l'attractivité économique ou encore répondre efficacement à la crise du logement », explique Anne Hidalgo, pour qui « la métropole, c'est à la fois une imbrication extrême des territoires, des échanges, des décisions des uns et des autres, des flux ». La maire de la capitale l'affirme à l'Humanité: « Réduire les inégalités territoriales et sociales est pour moi la justification première de la création d'une métropole ».

Delanoë. L'idée motrice était de revoir les relations entre le « centre » et la « périphérie » pour penser « les questions du logement, des déplacements, du développement économique, des ressources financières » à l'échelle d'un territoire de 7,5 millions d'habitants, grand comme les quatre départements qui forment le cœur de la région Île-de-France (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), voire un peu plus avec les sept

LOGEMENT, CULTURE, TRANSPORTS, LES SUJETS DE CONFLITS NE MANQUENT PAS

Reste à créer les conditions du passage de la parole aux actes. La successeur de Bertrand Delanoë ne le cache pas: « La tâche est considérable. » « Dans ses premiers actes, aucun ne réduit encore les inégalités », a souligné durant le forum le maire PCF-Front de gauche de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Patrice Leclerc, pour qui « la métropole n'a pas résolu cette question des inégalités ». Et de citer « des dynamiques positives, de mobilité notamment, et des dynamiques négatives ». Par exemple: « Est-ce que la métropole va continuer à jouer un rôle de centrifugeuse pour chasser les

couches populaires? » Parmi ses atouts, la métropole peut certes compter sur une structure institutionnelle qui se fonde « sur l'expérience et la légitimité des maires », se félicite la maire de Paris, avec un conseil métropolitain composé des représentants de chaque commune et la mise en place d'une « gouvernance partagée » dont les vice-présidents « sont représentatifs de la diversité des courants d'opinion qui font vivre (les) territoires ». Un « ovni politique », sourit Patrice Leclerc, qui ne nie pas les « contradictions politiques » qui vont demeurer au sein de la métropole. « Mais si les communistes ont accepté d'y aller, c'est que cette métropole s'est construite sur la base du respect des collectivités locales et des communes, argumente le maire de Gennevilliers. Si on supprime ça par une élection d'un chef de la métropole, il n'y a plus de diversité politique. On entrera dans la gouvernance, en déplaçant le curseur sur "un peu mieux" ou "un peu moins bien", mais il n'y aura plus de débats, de conflits qui font société. »

Or les sujets de conflits ne manquent pas: logement et transports, bien sûr, mais aussi culture, innovation... Avec une même question centrale déclinée dans chaque domaine: les

« EST-CE QUE LA MÉTROPOLE VA CONTINUER À JOUER UN RÔLE DE CENTRIFUGEUSE POUR CHASSER LES COUCHES POPULAIRES? »

PATRICE LECLERC, MAIRE DE GENNEVILLIERS

politiques publiques développées par la métropole seront-elles un outil de coopération et de redistribution entre territoires, ou de compétition mondiale pour attirer et concentrer dans les lieux déjà les mieux dotés richesses, emplois et capitaux? S'« il serait invraisemblable de revenir en arrière », estime Pierre Mansat, notamment parce que le processus de métropolisation à l'œuvre dans les grandes aires urbaines est désormais un « fait incontestable », observe pour sa part Anne Hidalgo, « la politique doit s'occuper de la métropolisation, au moins pour la contrôler, pour éviter qu'elle ne dérive », reprend le président de l'AIGP. Or « cela ne peut se concevoir chacun de son côté. Dans des territoires aussi imbriqués, où l'interpénétration des politiques publiques est aussi forte, nous ne pouvons plus mettre en place des politiques qui restent isolées. Notre époque réclame des politiques de coopération, qui sera le maître mot de l'avenir », conclut l'ancien adjoint au Grand Paris de Bertrand Delanoë.

SÉBASTIEN CRÉPEL



«Le Grand Paris couve depuis la fin du XIX^e siècle»

Pierre Mansat, président de l'Atelier international du Grand Paris, nous raconte à la fois la genèse et l'avenir de l'idée de métropole. Il était interrogé par Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de *l'Humanité*.



JULIEN JAULIN/HANS LUCKS

Depuis l'idée de donner un cadre institutionnel et pratique à l'hypermétropolisation d'un Grand Paris, des décisions ont été prises, notamment sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Mais pour dire la vérité, plus personne ne sait vraiment où en est ce grand projet bien que nous fêterons en janvier prochain le premier anniversaire de la métropole du Grand Paris (MGP), et même, avouons-le, peu de gens se souviennent de ce qui fut à l'origine de cette vision. Quelle fut la genèse de ce projet ?

PIERRE MANSAT Vous avez raison, ce sujet reste un peu opaque dans l'esprit des citoyens. Pourtant, cette idée couve depuis la fin du XIX^e siècle, avant de prendre force au fil du XX^e siècle, en partie grâce à de très nombreux élus progressistes. Bref, ce n'est pas une idée nouvelle. Même certains historiens nous expliquent que le Grand Paris a existé, dans le périmètre du département de la Seine, qui a disparu en 1968, avant que ne soient créés de nouveaux départements (75, 91, 92, 93, 95, 77, 78) pour constituer la région Île-de-France. Puis l'idée du Grand Paris a connu des hauts et des bas, en particulier dans les années 1980. Ensuite, en 2001, avec l'élection de Bertrand Delanoë à la

tête de la Mairie de Paris, il y a eu un coup d'accélérateur. Le maire de l'époque voulait résoudre deux problèmes : d'abord, la mauvaise qualité des rapports avec les élus voisins ; ensuite, il a tiré la conclusion que le monde avait changé, que Paris et la région étaient devenues une métropole mondiale en tant que telle, que les échanges, les flux matériels et immatériels étaient considérables dans le monde, et que cela avait un impact sur l'ensemble des politiques publiques. Nous nous sommes alors dit que le mode d'or-

« L'IDÉE DU GRAND PARIS A CONNU DES HAUTS ET DES BAS, EN PARTICULIER DANS LES ANNÉES 1980. ENSUITE, EN 2001, AVEC L'ÉLECTION DE BERTRAND DELANOË À LA TÊTE DE LA MAIRIE DE PARIS, IL Y A EU UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR. »

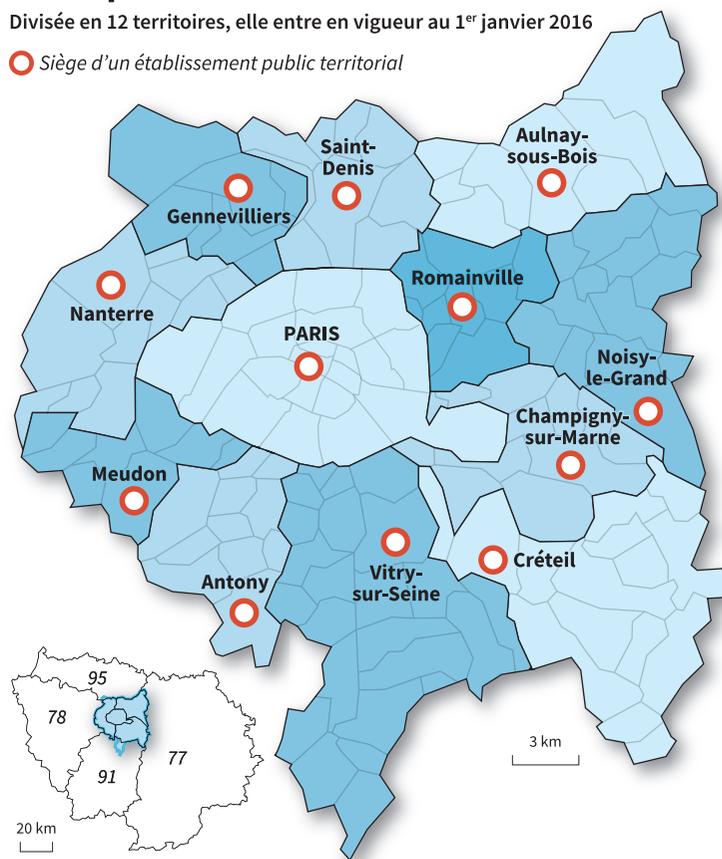
ganisation politique devait changer, pour le bien de tous. Paris, c'est comme New York, Tokyo, Londres, etc. Nous pensions que nous utilisions, pour certains, des concepts

assez obsolètes. Que le « centre » et la « périphérie », que les banlieues n'avaient plus le même sens qu'au paravant. Nous avons donc créé en 2006 la Conférence métropolitaine,

Métropole du Grand Paris

Divisée en 12 territoires, elle entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016

○ Siège d'un établissement public territorial

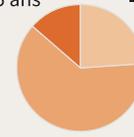


131 communes, dont les 20 arrondissements parisiens

824 km²

7 millions d'habitants

+65 ans -20 ans



20-65 ans

Tourisme

46,8 millions de visiteurs

414 000 emplois

Attractivité économique

29 pôles d'emploi

2 millions de salariés

Recherche et innovation

8 pôles de compétitivité

150 000 emplois

Source : Parismetropole.fr

AFP

instance dans laquelle nous abordons les questions du logement, des déplacements, du développement économique, des ressources financières, etc. Peu après, sous le coup de bouton donné par Nicolas Sarkozy, président de la République, cette Conférence métropolitaine s'est finalement structurée en se transformant en un syndicat d'élus, le syndicat Paris Métropole, qui regroupe désormais 177 collectivités (les départements, la région, les intercommunalités, les communes). C'est au sein de ce syndicat qu'est née l'idée de faire évoluer l'institution, jusqu'à devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Peut-on dire que, en ce moment même, cette institution métropole du Grand Paris fonctionne ?

PIERRE MANSAT Oui, bien sûr ! Et cette institution fonctionne d'autant mieux que nous avons voulu que, en son sein, chaque collectivité compte pour une, quelle que soit sa taille ou sa « puissance économique »...

Y compris Paris ?

PIERRE MANSAT Oui, il y a un représentant par collectivité. Non seulement l'égalité y est parfaite et respectée, mais la présidence est tournante, chaque année. Les forces politiques s'organisent pour opérer une sorte de rotation. Pour l'instant, c'est le maire Front de gauche de Nanterre, Patrick Jarry, qui est le président. Début janvier, ce sera au tour de l'UDI de prendre cette présidence. Ce mode de fonctionnement a permis d'échapper aux enjeux de pouvoir et de travailler à des convergences très réelles – ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de désaccords et de combats politiques !

Que va-t-il se passer dans les années qui viennent, sachant que, dans la tête des citoyens, le Grand Paris signifie d'abord et avant tout « développement des transports » ?

PIERRE MANSAT En effet, le Grand Paris Express, à savoir le grand métro automatique, qui constituera une sorte de rocade autour de Paris, verra bien le jour. C'est l'un des exemples les plus spectaculaires. Il constituera même une vraie révolu-

tion dans le système de déplacement collectif de la métropole. Mais le Grand Paris, c'est aussi, depuis janvier 2016, l'existence pratique d'une intercommunalité, métropole du Grand Paris, qui réunit 131 communes. Peu de gens, hélas, en connaissent l'existence. Le périmètre géographique – qui évoluera encore, assurément – existe donc bel et bien (voir cartes ci-contre –

« air », « climat », « énergie », la mobilité durable, et bien sûr le développement économique...

Il semblerait que la droite veuille désormais la mort du Grand Paris... Est-ce envisageable ?

PIERRE MANSAT Il serait invraisemblable de revenir en arrière ! Ce serait même catastrophique. Il y a eu, depuis quinze ans, un progrès considé-

ble de dire que c'est la région qui doit être la métropole, ne tient pas, car les compétences de la métropole relèvent des maires, et ceux-ci n'accepteront pas d'être dépossédés de leurs responsabilités au profit d'une institution qui est élue dans des conditions radicalement différentes... Je vais vous dire : le périmètre du Grand Paris changera, c'est un fait, les institutions évolueront, c'est également un fait, mais le Grand Paris doit avoir un avenir. Et je vais vous dire pourquoi : la politique doit s'occuper de la métropolisation, au moins pour la contrôler, pour éviter qu'elle ne dérive. Cela ne peut se concevoir chacun de son côté. Dans des territoires aussi imbriqués, où l'interpénétration des politiques publiques est aussi forte, nous ne pouvons plus mettre en place des politiques qui restent isolées. Notre époque réclame des politiques de coopération, qui seront le maître mot de l'avenir.

COMPTE RENDU RÉALISÉ PAR JEAN DE LEYZIEU

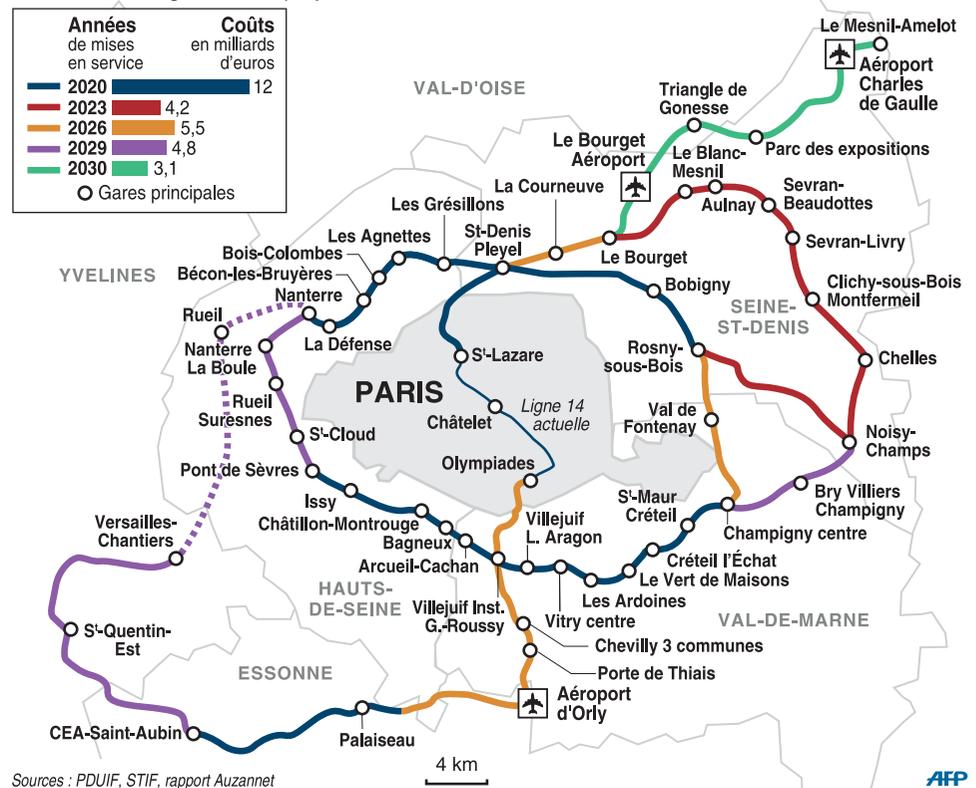
« DANS DES TERRITOIRES AUSSI IMBRIQUÉS, OÙ L'INTERPÉNÉTRATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EST AUSSI FORTE, NOUS NE POUVONS PLUS METTRE EN PLACE DES POLITIQUES QUI RESTENT ISOLÉES. »

NDLR), tout comme son existence institutionnelle – qui évoluera elle aussi. Les compétences ne sont pas négligeables : l'aménagement urbain, le logement, l'hébergement d'urgence, toutes les politiques

du côté des élus. Ils comprennent mieux ce qu'est la réalité profonde de la métropolisation et de ses conséquences. Les enjeux sont trop importants. L'argument de Valérie Pécresse, présidente de la région

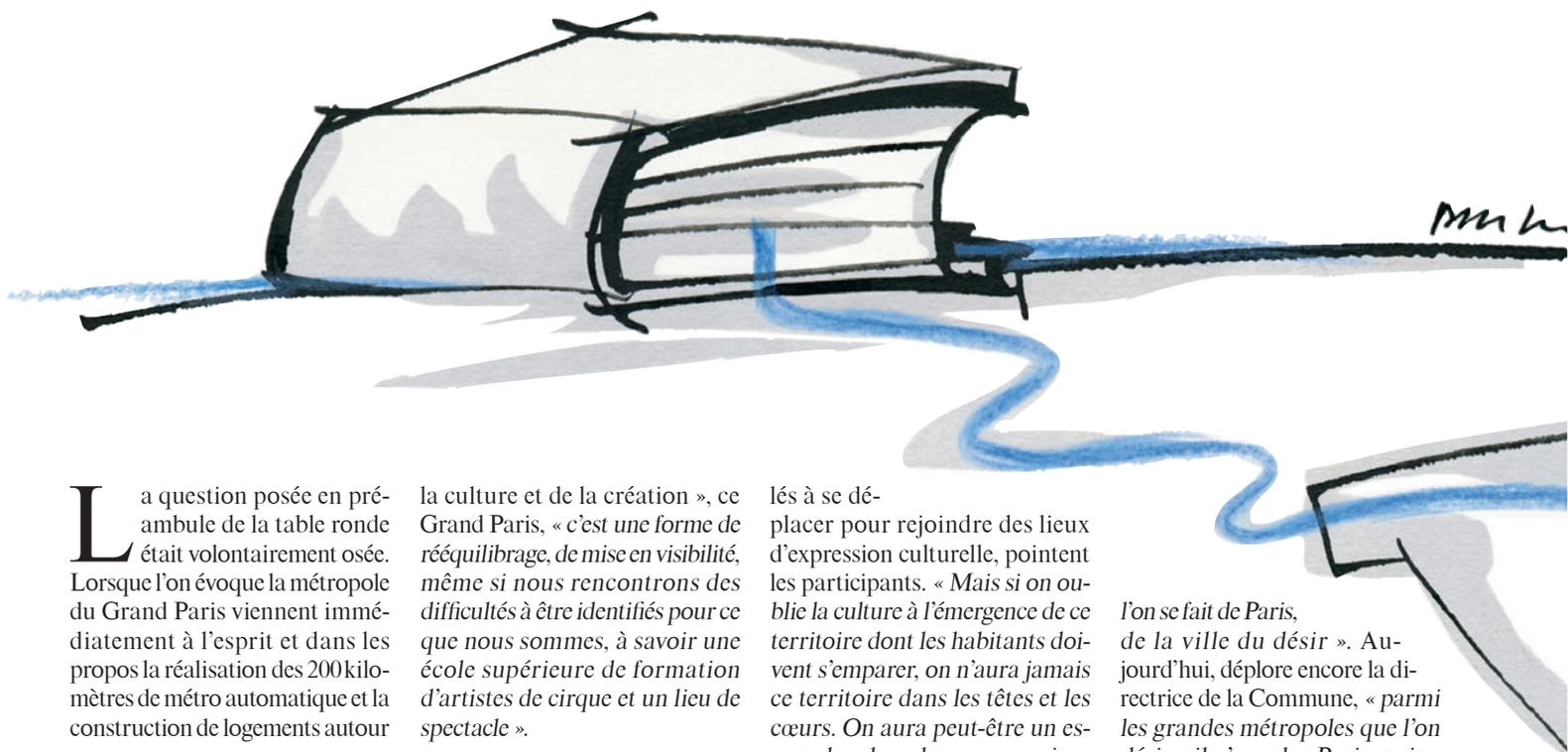
Supermétro francilien : 9,5 milliards d'euros de plus

L'accord État-région sur ce projet de 20,5 milliards est revu à la hausse à 30 milliards d'euros



« Veiller à ce que la culture ne soit pas l'oubliée, sinon... »

Stéphane Simonin, directeur de l'Académie du cirque Fratellini, Marie-José Malis, directrice et metteuse en scène de la Commune, centre dramatique national à Aubervilliers, et Danièle Premel, conseillère de Paris et vice-présidente déléguée au développement culturel de la métropole du Grand Paris, ont répondu à la question : « La culture, oubliée du Grand Paris ? »



La question posée en préambule de la table ronde était volontairement osée. Lorsque l'on évoque la métropole du Grand Paris viennent immédiatement à l'esprit et dans les propos la réalisation des 200 kilomètres de métro automatique et la construction de logements autour

la culture et de la création », ce Grand Paris, « c'est une forme de rééquilibrage, de mise en visibilité, même si nous rencontrons des difficultés à être identifiés pour ce que nous sommes, à savoir une école supérieure de formation d'artistes de cirque et un lieu de spectacle ».

« LE GRAND PARIS EST UNE FORME DE RÉÉQUILIBRAGE QUE JE VOIS COMME UNE OPPORTUNITÉ, AVEC LA CAPITALE METTANT EN AVANT DES ÉTABLISSEMENTS PRESTIGIEUX... »

STÉPHANE SIMONIN, DIRECTEUR DU CIRQUE FRATELLINI

des dizaines de futures gares. Mais pas la relation culturelle entre les citoyens de la ville capitale et des autres territoires métropolitains. Et pourtant, comme le dit Stéphane Simonin, le directeur de l'Académie du cirque Fratellini, implantée à Saint-Denis, sur le territoire de Plaine-Commune, lui-même labellisé « territoire de

En résumé, insiste Stéphane Simonin, le Grand Paris « est une forme de rééquilibrage que je vois comme une opportunité, avec la capitale mettant en avant des établissements prestigieux, et la richesse de territoires dans une forte diversité ». Un Grand Paris culturel dans lequel les habitants sont et seront toujours plus appe-

lés à se déplacer pour rejoindre des lieux d'expression culturelle, pointent les participants. « Mais si on oublie la culture à l'émergence de ce territoire dont les habitants doivent s'emparer, on n'aura jamais ce territoire dans les têtes et les cœurs. On aura peut-être un espace dans lequel on pourra mieux se déplacer, mieux habiter, mais ce sera pauvre ; alors, le Grand Paris que l'on peut aujourd'hui rêver n'existerait pas », note Stéphane Simonin.

Crainte partagée par Marie-José Malis, metteuse en scène à la Commune, centre dramatique national installé à Aubervilliers, qui regrette que « pour l'instant la pensée de ce Grand Paris ne soit pas pleinement portée à la conscience de tous ». Des questions matérielles, comme « les lignes nouvelles de transport qui vont certes modifier la vie » peuvent dominer, dit-elle, « mais, pour le reste, nous devons franchir une étape supplémentaire », pour porter à la bonne hauteur « l'idée que

l'on se fait de Paris, de la ville du désir ». Aujourd'hui, déplore encore la directrice de la Commune, « parmi les grandes métropoles que l'on désire, il n'y a plus Paris, qui se provincialise, qui n'est plus ce phare, cette attraction. L'échelle vaste et dynamique du périmètre pourrait, croit-elle, être l'occasion de refaire de Paris cette lumière pour tous. Mais à la condition qu'on l'envisage réellement comme une hypothèse d'avant-garde ». Dans ce territoire jouxtant Paris, où sont implantés aussi de nombreux studios de télévision, tout comme la Cité du cinéma imaginée par Luc Besson, « beaucoup de modèles ont été disposés » dans les années qui ont suivi le deuxième conflit mondial, se félicite aussi Marie-José Malis, qui évoque « une terre d'avant-garde qui a vu aussi la naissance d'une architecture populaire et des équi-

pements populaires émancipateurs pour les gens pauvres ». Avant d'enchaîner : « On doit se demander comment aujourd'hui par exemple redynamiser cette architecture populaire, pourquoi pas avec des poches expérimentales intégrant l'autoconstruction ? » Partant du constat que « des grandes questions comme l'habitat, l'école, sont en impasse dans nos vies », elle suggère que « Paris pourrait être le lieu de lancement de ballons novateurs, et c'est tout le pays qui s'en trouverait galvanisé. Ce pourrait être le lieu d'invention de tout ce qui ne se fait pas encore et qui manque ». À titre d'exemple, la directrice de la Commune fait part de son projet d'architecture pour son

théâtre, qui comprendrait « un foyer pour les pauvres gens, un autre pour les migrants et un troisième pour les jeunes comédiens », avec au milieu un théâtre, car « se pose la question de savoir comment les plus pauvres viendront dans nos lieux d'art, et espérer sur l'existant n'est pas satisfaisant ».

L'IDÉE D'UNE ÉLABORATION COLLECTIVE

Un projet que Danièle Premel, conseillère de Paris et vice-présidente déléguée au développement culturel de la métropole, écoute avec attention et, dit-elle, « si ma délégation fait référence au "développement" culturel, c'est parce qu'il n'est pas question de s'imposer avec de grandes idées et de

grands projets, mais de partir de l'existant ». Et elle argumente sur l'idée d'une élaboration collective, « avec les 7 millions de métropolitains qui n'ont aucunement encore fait une place dans leur imaginaire à cette nouvelle entité », reconnaît-elle à son tour. Sur quoi rebondit Stéphane Simonin, qui se dit désolé d'avoir appris incidemment qu'à 300 mètres de l'Académie du cirque, dans une des principales futures gares (Saint-Denis Pleyel), est prévu « un lieu culturel emblématique de 5 000 mètres carrés, alors que ni les acteurs culturels du terrain ni les populations n'ont été à ce jour réellement impliqués ». Et « cela ne fonctionnera pas si l'on sépare la concertation des habitants de la pensée technique », ren-

chérît Bertrand, chercheur en sciences politiques. Sentiment partagé par Olivier Meyer, directeur du Festival de l'eau, qui se déroule chaque année dans le Val-de-Marne, pour qui, « si la métropole fait que Paris et les villes de la banlieue se retrouvent pour agir ensemble, en même temps, il faut veiller à ce que la culture ne soit pas l'oubliée, car sinon c'est toute une inclusion sociale, indispensable, qui ne se fera pas ». Et comme s'y engage encore Danièle Premel, « la métropole a un rôle de plus-value, pour mettre en commun des projets, favoriser les liens, pour travailler ensemble et pas chacun dans son coin, avec des frontières à dépasser »...

GÉRALD ROSSI

Bâtir une métropole citoyenne... et des citoyens métropolitains

Il n'y aura pas de Grand Paris inclusif et socialement juste sans une mobilisation puissante de la société civile. Mais pour que les habitants aient leur mot à dire, les outils de participation existants (syndicats, associations, mouvements sociaux) doivent intégrer les nouveaux enjeux que pose le processus de métropolisation.

Les habitants peuvent-ils devenir acteurs du Grand Paris ? « Ils doivent d'abord, pour cela, être bien informés du phénomène métropolitain », prévient Pascal Lacroix, coprésident du conseil de développement du territoire de Plaine Commune. Cette instance, qui associe des citoyens à la réflexion sur ce territoire, a émis plusieurs avis sur le Grand Paris. « Beaucoup ont exprimé leurs craintes de voir leur territoire absorbé par la ville de Paris, leur refus d'une métropole n'ayant pour seul but que de rivaliser dans la concurrence des villes mondiales ou entraînant une éviction des classes populaires. »

L'implication de la société civile est la meilleure garantie pour construire une métropole « qui ne s'inscrit pas seulement dans une logique économique mais qui puisse aussi porter la question sociale, la culture, le vivre-ensemble, soucieuse des enjeux d'éducation, de la jeunesse et des fragmentations territoriales », estime)))

« AVEC OU SANS NOUS ? »

« Vous n'êtes pas seuls à bord. » Ainsi débute une pétition adressée cet été par Patrick Ollier, président de la métropole du Grand Paris. Les signataires ? Des associations mobilisées pour impliquer les habitants autour des enjeux métropolitains, à l'instar de Métropop'. Ce texte rappelle que les forces de la société civile doivent être associées pour que les citoyens puissent s'approprier cette instance. Elles doivent surtout servir de « point d'appui » pour réduire les inégalités sociales et territoriales.



THIERRY ARDOUIN/ENDANCE FLOUE

Mobilisation citoyenne, en 2015, dans le parc Georges-Valbon, à La Courneuve, contre le projet « Central Park » prévoyant la construction de 24 000 habitations, amputant ainsi le « poumon vert » de ce département au nord de Paris.

» aussi Renaud Charles, cofondateur d'Enlarge Your Paris. Ce site d'information culturel sur le Grand Paris a été lancé pour que les habitants s'approprient cette nouvelle échelle urbaine. Mais comment instiller de la démocratie dans ce qui a été fait au départ non démocratiquement ? Dans ce but, la métropole du Grand Paris (MGP) vient tout juste de lancer un conseil de développement du territoire métropolitain (CDT), à l'image de celui de Plaine Commune. Avec des nuances de taille : 80 personnalités vont être désignées par le président de la MGP. Et 24 habitants, deux par territoires, vont être tirés au sort. « Qui seront ces acteurs désignés ? N'y a-t-il pas là un risque de créer une sorte de comité économique et social au niveau de la métropole, avec une prépondérance d'acteurs du monde de l'entreprise ? », s'inquiète Pascal Lacroix. « Pour être tiré au sort, encore faut-il être candidat », rappelle aussi Michel Mittenaere, responsable régional de la Confédération nationale du logement (CNL), qui redoute un processus écartant de facto les habitants des quartiers populaires.

DES ENJEUX LOCAUX ET GLOBAUX ENTREMÊLÉS

Cela dit, il est urgent d'inventer de nouvelles formes démocratiques adaptées à cette nouvelle échelle urbaine. « Car le processus de

métropolisation entremêle les enjeux à la fois locaux et globaux », analyse Julien Neiertz, fondateur de Metropop²¹, une association d'éducation populaire qui travaille, sur le terrain, à « décomplexifier » la question métropolitaine. Ceux qui ont lutté pour préserver le parc de La Courneuve de la pression immobilière ont bien compris que les rapports des forces en présence dépassent leur seul territoire. Même chose pour les militants qui s'opposent au grand projet d'Europa City, dans le triangle de Gonesse.

COMPRENDRE L'ÉMERGENCE DES MÉTROPOLIS

Pour contrer les logiques financières qui veulent transformer leur territoire en vaste zone commerciale, ils savent bien qu'ils doivent « métropoliser leur lutte ». Comprendre finement l'émergence des métropoles, liées à la mondialisation, devient une condition sine qua non pour élaborer des alternatives au « Grand Paris du capital ». Il n'y aura pas de métropole inclusive sans participation massive de la société civile. « La métropole aura-t-elle des moyens à y consacrer ? », interroge toutefois Michel Mittenaere, de la CNL, échaudé par l'expérience des conseils citoyens. Créées en 2014 par la loi Lamy, ces instances n'ont pas reçu les moyens de leur ambition. Pour y remédier, le collectif

Pas sans nous propose de créer un « fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne », doté annuellement de 5 % du montant total de l'argent consacré au fonctionnement de la démocratie représentative, pour financer des projets locaux. Sur le terrain, beaucoup d'associations font le job, mais elles sont peu soutenues. « Ces acteurs sont aussi très fragmentés, n'agissant que sur un territoire donné, ou sur une thématique particulière : le logement, le transport, le travail, la culture, l'insertion, etc. Dorénavant, elles doivent apprendre à travailler ensemble, au-delà des frontières existantes, pour agir à la bonne échelle, c'est-à-dire à l'échelle métropolitaine, explique Julien Neiertz. Elles doivent déterritorialiser leurs batailles pour mieux les territorialiser. »

Il faut innover pour créer des liens, du collectif, dans une ville des flux où les populations sont de moins en moins attachées à un territoire. « Beaucoup travaillent à un endroit sans y habiter. Il y a aussi des étudiants, des usagers, qui sont des citoyens de la métropole sans l'habiter », explique Pascal Lacroix. Il ne faut pas se passer des outils de participation existants, les syndicats ou le tissu associatif. « La démocratie est nécessaire à tous les étages. La question, c'est de savoir comment les faire travailler ensemble et "comment mieux les articuler". »

PIERRE DUQUESNE

Démocratie et coopération

PAR PATRICK LE HYARIC

Directeur de *l'Humanité*

Le forum organisé par *l'Humanité* avec l'équipe de Comédiance en collaboration avec la Ville de Paris aura permis un large et riche échange sur la métropole du Grand Paris. Cet échange doit se prolonger et devenir l'affaire d'un nombre de plus en plus grand de citoyens. Le fait métropolitain est une réalité incontestable de notre

monde contemporain et mettre en son cœur une exigence fondamentale de démocratie est un enjeu tout à fait décisif. La forme institutionnelle actuelle répond-elle à cette exigence? Les principes qui président à sa destinée, ses compétences, son périmètre géographique sont-ils pertinents? L'expérience des autres métropoles de notre pays, comme l'a fait remarquer fort justement Pierre Mansat, président de l'Atelier international du Grand Paris, montre que partout les choses ont évolué avec le temps.

La métropole du Grand Paris reste peut-être trop une communauté de maires et pas assez celle des citoyens. Les 131 communes regroupées en douze territoires qui forment la métropole n'entendent pas se dessaisir de leurs compétences. D'où ce principe de neutralité financière qui induit qu'il n'y a pas d'incidences de la métropole sur les équilibres financiers des communes et des nouveaux établissements territoriaux qui ont succédé aux intercommunalités qui préexistaient à la métropole.



**LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS RESTE
PEUT-ÊTRE TROP
UNE COMMUNAUTÉ
DE MAIRES ET PAS ASSEZ
CELLE DES CITOYENS.**

Grand Paris Express, est au centre du débat présent et à venir. Soixante-cinq nouvelles gares, un réseau francilien qui va doubler d'ici 2030, passant de 200 à 400 kilomètres. Qui dit transport dit urbanisme: va-t-on continuer à refouler toujours plus loin les milieux populaires? La proposition de loi déposée sur le bureau du Sénat par Christian Favier et le Groupe communiste républicain et citoyen sur la mixité aux abords des gares prend ici toute son importance. La proposition vise à insérer dans la loi instaurant le Grand Paris un ajout: « Dans un périmètre de 400 mètres autour des nouvelles gares du Grand Paris, toute opération nouvelle de construction d'immeubles collectifs de plus de douze logements ou de plus de 800 mètres carrés doit comprendre au moins 30 % de logements sociaux... »

Le fait que ce texte ait été retoqué par la Haute Assemblée ne clôt pas pour autant le débat. Loin s'en faut! Les forces de la finance et de la spéculation n'ont pas baissé les bras. Nous non plus.

L'exigence de coopération entre des cités différentes engagées, ensemble, dans la métropolisation débouche logiquement sur un besoin de réalisation d'un en-commun au service d'un mieux pour les populations.

La question de la mixité sociale, du visage que l'on entend donner à la métropole avec les grands travaux du



Au cœur des villes et de leur projet urbain

Filiale du groupe Imestia, Devil réalise des opérations immobilières en co-promotion avec de grands groupes de promotion immobilière nationaux et des promoteurs locaux.

A partir de l'identification d'un terrain, Devil propose aux villes un projet de logements dans une logique de développement urbain. Pour mener à bien ses opérations, Devil s'appuie sur des compétences et un savoir-faire technique au service de valeurs garantissant qualité des programmes, respect de l'environnement et mixité sociale.

Entreprise indépendante, le groupe Imestia accompagne les décideurs locaux dans la conception de la ville de demain, en ayant comme principales missions de :

- Rechercher des terrains de qualité.
- Garantir la constructibilité des terrains tant au niveau de l'urbanisme que de la géotechnique.
- Proposer une stratégie de montage de l'opération.
- Définir un programme et réali-

ser les études de capacité.

- Négocier le foncier jusqu'à la signature de l'acte authentique.
- Assurer les études préalables du permis de construire jusqu'à son obtention.

Les projets urbains menés par le groupe Imestia s'inscrivent dans les objectifs de politique publique avec l'ambition de satisfaire acquéreurs et habitants dans un environnement durable.

Ils se déclinent :

- En accession à la propriété classique.
- En accession sociale à la propriété.
- En logement locatif social pouvant être vendu à des investisseurs institutionnels ou à des organismes HLM.
- En résidence service : étudiants, jeunes actifs, personnes âgées, ou résidence hôtelière.

Devil est devenu au fil du temps une référence en matière d'acces-

sion sociale en proposant notamment des commercialisations ciblées à partir des priorités locales (location-accession avec le dispositif PSLA, accession avec TVA à taux réduit, utilisation du PTZ + et des financements locaux).

Le groupe Imestia porte des valeurs d'entreprise citoyenne qui

se traduisent, au quotidien, en critères d'exigences forts notamment en ce qui concerne :

- L'intégration architecturale et urbaine des programmes.
- Le savoir-faire des intervenants (architectes, maîtres d'œuvre).
- La confiance des partenaires.
- Le respect des normes environnementales.

COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

- Des programmes immobiliers certifiés
- Acquisition de terrains pour des montages adaptés aux priorités publiques (objectifs et financements)
- Des opérations sur des fonciers privés ou publics
- Conseil et accompagnement auprès des CE-CCE dans leurs projets immobiliers
- Un réseau de partenaires à l'échelle régionale et nationale
- Une équipe pluridisciplinaire



BEZONS – CŒUR DE VILLE

Depuis 2012 et l'arrivée du Tramway, la ville de Bezons est à quelques minutes du centre d'affaires de la Défense. Elle bénéficie ainsi d'une attractivité grandissante mais souffrait de l'absence d'un centre-ville dynamique.

Lauréats du concours pour la réalisation d'un ensemble mixte à Bezons, Altarea Cogedim et groupe Imestia vont développer - au sein de la ZAC « Coeur de Ville » - un véritable centre-ville comprenant 700 logements, dont 430 logements en accession à la propriété et 270 en locatif social, et 20 000 m² de commerces et loisirs sur près de 65 000 m² au total.

Le projet prévoit également la création d'un parking public d'environ 600 places.

Le projet intègre de nombreuses innovations urbaines, architecturales, écologiques, programmatiques et de gestion autour de la mixité urbaine, fonctionnelle, sociale et paysagère.

Les premières livraisons interviendront dès 2020.

ÉDITO

de Cyril Voisard Président directeur général de Devil

Fort d'une expérience de près de 15 ans, le groupe Imestia, à travers sa filiale Devil, réalise et participe à la construction de plus de 600 logements par an sur l'ensemble du territoire. Devil propose un partenariat global autour de projets structurants, notamment sur le plan environnemental, et répondant aux priorités territoriales. Conscient des préoccupations de tous les acteurs de la cité, élus comme citoyens, Devil est très attaché à la qualité du développement et de

l'aménagement urbain de ses projets. Pour ce faire, Devil s'appuie sur des compétences et un savoir-faire technique pour le montage de ses opérations. Proximité, éthique, indépendance et respect de la commande publique sont au cœur de ses valeurs d'entreprise. Avec son équipe pluridisciplinaire, ses intervenants experts, et son réseau de partenaires, Devil rayonne au cœur des villes et de leurs projets urbains.

PUBLI-RÉDACTIONNEL | ■



GENNEVILLIERS - OSMOZ

A Gennevilliers, le groupe Imestia a participé, en partenariat avec Vinci Immobilier, à la construction de 105 appartements en accession à la propriété au sein de l'éco-quartier Chandon-République. Osmoz, imaginé par le cabinet MFR Architectes, est un bâtiment en U qui entoure un jardin intérieur. L'immeuble, labellisé Haute Qualité Environnementale, a été livré en 2016. Pour renforcer son caractère environnemental, un soin particulier a été apporté aux terrasses végétalisées.



BAGNEUX - ÎLOT GARES

Lauréats de la consultation lancée conjointement par la Semaba et la Société du Grand Paris, Nexity, Sodéarif et le groupe Imestia vont développer un programme mixte au sein de l'éco-quartier Zac Victor Hugo. Initié pour renforcer l'attractivité de la ville en lien avec l'arrivée des lignes 4 et 15 du métro, le projet, qui prévoit 400 logements, un pôle commercial de 5600 m² et un parking de 500 places sortira de terre à l'horizon 2022. Marc Mimram Architecture Ingénierie et l'Atelier d'architecture Brénac & Gonzales et associés accompagnés par D'Ici là Paysages et Territoires pour l'urbanisme et le paysage, ont conçu des logements atypiques autour des failles végétalisées alliant ainsi verdure, confort et esthétique. Les 400 logements qui seront créés, intégreront 25 % de logements locatifs sociaux, 10 % de logements en accession à prix maîtrisés et des logements en colocation.

LA COURNEUVE - ALLÉE SAINT-HONORÉ

A La Courneuve, le groupe Imestia, au travers sa filiale Devil, a conçu un programme de 102 logements collectifs et intermédiaires autour d'un mail paysagé, allée Saint-Honoré. En partenariat avec Cogedim et grâce à l'intervention de l'agence Gérard de Cussac pour l'architecture, ce sont ainsi 72 logements en accession à la propriété et 30 logements locatifs sociaux vendus en VEFA à Plaine Commune Habitat, qui sont sortis de terre en 2015.





PIERRE VELTZ

Ingénieur, sociologue et économiste, spécialiste de l'organisation des entreprises et des dynamiques territoriales.



DJAMEL KLOUCHE

Architecte-urbaniste, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.



JÉRÔME COUMET

Maire PS du 13^e arrondissement de Paris.



PATRICE LECLERC

Maire PCF de Gennevilliers, président du groupe Front de gauche de la métropole du Grand Paris.

Paris, moteur du Grand Paris ?

La ville-monde est-elle un atout pour un développement harmonieux de la métropole, respectueux des périphéries, ou celui-ci se fera-t-il à leur détriment ? Table ronde coanimée par Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de *l'Humanité*, et Simon Ronet, agrégé de géographie, consultant en aménagement urbain.

Comment appréciez-vous l'évolution de la place de Paris dans la métropole ? Paris est-il le seul moteur ? Y en a-t-il d'autres ?

PIERRE VELTZ Si on prend le potentiel de recherche et de développement, public comme privé, l'Île-de-France, c'est 40 % du potentiel français, même si ça a diminué au cours des dernières décennies avec la montée en puissance des métropoles régionales. Sur ces 40 %, la moitié est intrapériphérique, 15 % à Saclay, et le reste, 5 %, pour les autres pôles parisiens. On a une telle vision d'un Paris central qu'on

n'imagine pas qu'il y a beaucoup d'activité en périphérie. Un exemple, dans le domaine de l'imagerie cérébrale, il y a au CEA de Saclay des outils de classe mondiale (Neurospin). La réalité du Grand Paris des chercheurs, des entrepreneurs, elle existe. Du côté des institutions, il y a un décalage entre la puissance parisienne et les autres : quand on est à Saclay, à une demi-heure de RER, on se sent proche de Paris. D'ailleurs, la communauté d'agglomération s'appelle Paris-Saclay. À Paris, en revanche, on se sent très loin de Saclay. Il y a encore une barrière mentale quand on

doit franchir le périphérique. Cette concentration de la production intellectuelle, de l'édition, de la communication, de la culture dans Paris centre, voire dans certains quartiers, n'est pas seulement un problème pour la métropole, mais aussi pour la France. Ça colore de façon incroyable la façon dont nos intellectuels se représentent le pays.

Entre Paris et la banlieue, partagez-vous l'idée, Patrice Leclerc, qu'il y a une barrière mentale ?

PATRICE LECLERC Elle est physique aussi, c'est le périphérique. Sur le rôle de Paris, je dirai qu'on a été surpris, depuis 2001, avec l'arrivée de Bertrand Delanoë et Pierre Mansat. Ils nous ont tendu la main alors que jusqu'ici on était habitué à prendre des gifles. Pour moi, c'était le véritable début d'une vision métropolitaine, ce qui a permis le début d'une solida-

rité entre la capitale et la banlieue. Il faut poursuivre avec cette modestie : Paris, c'est un gros potentiel, historique et économique, mais qui n'est rien sans la banlieue. Par exemple, si Gennevilliers arrête de travailler une journée, il n'y a plus de femmes de ménage, c'est 800 tonnes de farine par jour qui n'arrivent plus en région Île-de-France, plus d'essence dans les trois jours. C'est ce développement multipolaire qui peut faire grandir la métropole. Il faut penser ce développement avec l'ensemble des villes autour de Paris, en intégrant la lutte contre les inégalités territoriales, penser à ne pas reléguer les difficultés en périphérie. D'ailleurs, l'installation d'un centre d'accueil de SDF dans le 16^e arrondissement est un signal fort : qu'on arrête de mettre systématiquement les centres d'accueil à Champigny et les foyers de travailleurs à Gennevilliers...

Djamel Klouche, comment voyez-vous les rapports entre Paris et la banlieue depuis la consultation de 2008 ?

DJAMEL KLOUCHE Évidemment, il y a l'inertie de l'histoire : Paris, c'est une capitale, avec une sorte de pesanteur... Elle est en train de s'effacer, mais ça prend du temps. Depuis quelques années, je m'intéresse à la métropole productive, qui inclut l'innovation mais la dépasse aussi : ce mot d'innovation est connoté trop « geek », excluant certains secteurs économiques. La métropole productive à laquelle je pense inclut et des innovants au plus haut niveau et des producteurs classiques, qui eux aussi ont besoin d'outils innovants (numériques, robotiques...). Il y a là une vraie possibilité de construction d'un modèle économique. C'est le Grand Paris dans son ensemble qui doit être moteur du Grand Paris. La « main tendue » vers la banlieue en 2001, le concours sur le Grand Paris en 2008, la création de la métropole, peut-être les jeux Olympiques en 2024, ouvrent une fenêtre de tir où le Grand Paris peut construire le territoire métropolitain, y compris économiquement.

Construire ce territoire passe par de bonnes relations entre villes. Jérôme Coumet, vos relations avec Ivry, et plus largement la banlieue sud, en sont un bon exemple...

JÉRÔME COUMET Du respect, il n'y en a pas eu entre Paris et ses voisins durant longtemps. C'est vrai que Paris exportait

tout ce qu'il ne voulait pas, en termes de populations par exemple. Aujourd'hui, ce sont des projets qui s'exportent : ce qui se fait en bord de Seine dans mon arrondissement, du côté de la Bibliothèque de France, doit s'étendre de l'autre côté de la Seine, vers Bercy-Charenton et, évidemment, côté Ivry. La coopération se fait de manière intelligente, même si elle se fait au coup par coup. Ça ne suffit pas d'inviter le maire d'Ivry au concours d'urbanisme qui le concerne directement ou de regarder au coup par coup les jonctions de rues entre deux communes. Il faut un travail institutionnel. Sans compter la concurrence entre les grandes villes et métropoles européennes : rassemblés, on est plus forts pour y faire face. Mais, attention : la métropole ou le Grand Paris, ce n'est pas Paris en plus grand, mais Paris qui coopère avec ses voisins, dans un respect mutuel.

Un des points de clivage est le rapport entre compétitivité et attractivité internationale, d'une part, solidarité et inclusion sociale, d'autre part. Comment combiner ces aspects ?

PATRICE LECLERC Moi, je ne fais pas de la politique pour regarder seulement ce qui se passe en accompagnant un système de pensée capitaliste, mais plutôt pour changer la société, améliorer ce monde. Pour moi, la métropole du Grand Paris ne doit pas servir à de la compétitivité internationale et une activité concurrente avec les autres grandes métropoles, sinon on encourage un système de guerre économique et de guerre sociale. Il n'y a pas besoin d'institution métropolitaine pour que la métropole parisienne se développe : les résultats sont bons alors que l'institution n'a pas démarré, qu'elle n'a pas eu d'activité depuis sa création.

Sauf sur le terrain des inégalités...

PATRICE LECLERC Avant qu'on ait fait la métropole, les inégalités étaient au même niveau. Et dans ses premiers actes, aucun ne réduit encore les inégalités. Si je prends le territoire de Clichy-Montfermeil, il y a sans doute moins d'argent aujourd'hui qu'avant la création de la métropole. La Défense en a toujours autant, mais les territoires pauvres sont toujours aussi pauvres. La métropole n'a pas résolu cette question des inégalités, qu'elle ne doit pas seule prendre en charge : l'État aussi doit jouer un rôle, sur les salaires, les conditions de travail... Et puis, il y a des dynamiques positives, de mobi-)))



lité notamment, et des dynamiques négatives. Par exemple, est-ce que la métropole va continuer à jouer un rôle de centrifugeuse pour chasser les couches populaires ? Paris fait certes du logement social, mais ça n'empêche pas les couches populaires d'y être à l'étroit. Et elles partiront aussi de Gennevilliers si on laisse faire : le prix de l'immobilier augmente et on nous empêche de faire du logement social parce qu'on en a 62 %. C'est une aberration : 70 % de la population française est éligible au logement social et on nous dit que 50 %, c'est trop ! Par ailleurs, résorber les inégalités, ça ne veut pas dire répar-

tir la misère sur le territoire. Il y a des politiques municipales différentes, j'espère qu'elles le resteront longtemps, sinon il n'y a plus d'enjeu, et on débat de concurrence internationale et pas de répartition de la richesse, de comment on installe tel ou tel cluster (serveur de réseaux informatiques - NDLR), mais pas d'amélioration des conditions de vie... Par exemple, on nous demande de détruire le lo-

gement social à la gare des Agnettes (une des futures gares du Grand Paris - NDLR) et de construire du logement en accession à la propriété parce que le quartier deviendra attractif. Au même moment, le groupe CRC au Sénat propose un amendement pour imposer 30 % de logements sociaux autour des gares du Grand Paris et c'est refusé. Voilà une conception excluante de la métropole et de la société, même pour les salariés qui ont un pouvoir d'achat suffisant. Car, qui vient s'installer aujourd'hui à Gennevilliers ? Les gens qui ne peuvent pas s'installer à Paris, Clichy,

Asnières ou Colombes. Et si, demain, ma ville entre dans ce cercle vicieux de la plus-value immobilière, qu'est-ce qui va se passer ? Ce sont les propres enfants des propriétaires actuels qui

en seront chassés... Imposer ce débat, faire comprendre que pour empêcher que leurs enfants n'en soient chassés, il leur faut imposer la construction de logements sociaux partout dans la métropole, c'est un enjeu politique important. **JÉRÔME COUMET** Il faut aussi regarder la réalité des actes. À Paris rive gauche (entre Ivry et Paris, autour de la Bibliothèque de France), il y aura 50 % de logements sociaux. Et pourtant, on parle de quartiers neufs, de quartiers de bobos... Et si on regarde les cartes, il y a beaucoup plus de différences entre le 13^e arrondissement et l'Ouest parisien, qu'entre le 13^e et ses voisins d'Ivry, ville qui a une forte proportion de logements sociaux. Le rééquilibrage des inégalités doit toucher tous les territoires, notamment à l'intérieur de Paris. Tout ça ne se fait pas sans heurts : l'implantation du centre de SDF dans le 16^e a donné lieu à deux tentatives d'incendie, des manifestations, des insultes... Des centres comme celui-ci, il y en a cinq dans le 13^e, plus sept foyers de travailleurs migrants ! Bien sûr que la mise en place de la métropole ne gommara pas d'un coup ces inégalités, mais elle permet d'appuyer le combat politique.

Comment aborder ces questions de mixité en tant qu'architecte ?

DJAMEL KLOUCHE Les villes qui vont gagner demain, ce sont celles qui seront solidaires. Celles qui vont acter l'exclusion vont perdre à moyen et long terme. Il faut que le projet politique soit inclusif. Pour moi, attractivité égale solidarité. Ce n'est pas un choix politique, même pas un enjeu, c'est vital, c'est une obligation ! On vit actuellement un paradoxe : une part de la société demande d'accélérer - le numérique y joue une part forte - une autre part demande de décélérer, au nom des ressources, de l'écologie. Une partie de mon travail est de trouver une articulation entre ces deux désirs.

PIERRE VELTZ J'ai longtemps défendu cette thèse. C'est flagrant dans les villes moyennes, notamment celles de l'Ouest.





De gauche à droite, Pierre Veltz, Djamel Klouche, Jérôme Coumet, Patrice Leclerc, interrogés par Simon Ronet, débattaient sur le thème « Quel Grand Paris pour demain », le 29 novembre 2016, à l'hôtel de ville de Paris.

Mais pour les très grandes agglomérations comme en Île-de-France, ce n'est pas gagné : on aura des bouts de territoire ou de société qui s'inscrivent très bien dans la compétitivité, la production de richesses, et d'autres dans la relégation. Ne soyons pas dans la pensée Bisounours. Il y a des gens qui, bien que vivant sur les mêmes territoires, vivent sur des planètes différentes.

PATRICE LECLERC Je ne crois pas à la mixité sociale. C'est ce qui fait qu'on se retrouve avec des gens qui vivent côte à côte, pas ensemble. La question est de faire travailler ensemble des personnes de différentes catégories, de différentes classes sociales pour la création d'une société commune. Tant qu'on n'y arrive pas, on aura des gens juxtaposés qui ne vivront pas ensemble. C'est aussi pour cela que je ne crois pas à une métropole concurrentielle et attractive : si la métropole se place sur un champ de concurrence internationale, elle participera à la guerre entre territoires. Le premier exemple est récent : après le Brexit en Grande-Bretagne, la mairie de Paris, la métropole, la région Île-de-France, des départements met-

tent en place des bureaux pour attirer des entreprises qui vont partir. C'est ça, la solidarité internationale ? Des instincts de rapace qui nous font aller piquer des entreprises dans le pays où ça va mal pour nous développer ? Si on est dans ces logiques de prédation externe, on fera la même chose à l'intérieur, au profit de La Défense et pas de Saint-Denis...

Paris est-il le seul moteur du Grand Paris ?

DJAMEL KLOUCHE C'est un moteur, c'est évident. Mais, d'après moi, le véritable enjeu, c'est de quelle façon les pôles d'attraction en dehors de Paris peuvent agir en complémentarité, s'hybrider, discuter. C'est entre périphéries que doivent se développer de nouvelles connexions.

JÉRÔME COUMET Nous avons des atouts formidables. On a peu parlé de transport, mais c'est un moteur extraordinaire pour l'accès à la ville-centre, mais aussi par la génération de zones de développement réparties autour de Paris. Quand des opérateurs privés parlent sur cette métropole, je pense à la halle Freyssinet (un incubateur de start-up créé dans le 13^e arrondissement par l'opérateur de

téléphonie mobile Xavier Niel – NDLR), c'est un signal formidable. Pas forcément pour arracher des emplois ailleurs, mais pour faire revenir des Français qui sont partis à Londres ou dans la Silicon Valley et subissent des loyers extrêmement importants ou des conditions de vie plus difficiles qu'à Paris parce qu'il n'y a pas, là-bas, les outils de régulation que nous avons.

PATRICE LECLERC La métropole ne peut pas tout. Si notre modèle, ce sont les métropoles internationales, attention ! Elles prennent souvent des capacités de l'État, qui se décharge de ses compétences. À Mexico, ou ailleurs, elles deviennent des villes-États. Peut-on avoir une réflexion sur le développement de son pays à partir de villes-États en concurrence avec l'État centralisé ? Par ailleurs, peut-on avancer sans conflit politique positif pour fabriquer de la société ? Dans notre modèle français, un ovni politique, toutes les forces politiques – « Les Républicains », communistes, socialistes, UDI – sont dans l'exécutif. On se retrouve au centre de contradictions politiques, mais si les communistes ont accepté d'y aller, c'est que cette métropole s'est

construite sur la base du respect des collectivités locales et des communes. Ça nous semblait important de défendre le fait communal, pour la démocratie de proximité mais aussi pour donner la possibilité aux citoyens d'expérimenter des politiques différentes dans des territoires différents. Si on supprime ça par une élection d'un chef de la métropole, il n'y a plus de diversité politique. On entrera dans la gouvernance, en déplaçant le curseur sur « un peu mieux » ou « un peu moins bien », mais il n'y aura plus de débats, de conflits qui font société. Moi, Front de gauche, je mettrais bien du logement social partout, mais je ne peux pas l'imposer au maire du 16^e arrondissement de Paris. Comme Patrick Ollier, président de la métropole, ne peut pas m'imposer de changer la nature de ma ville. C'est pour cela qu'il faut des rencontres pour réfléchir ensemble... En se parlant plus, on n'aurait pas fait un métro du Grand Paris en cherchant à économiser sur la longueur des quais, qui seront trop petits pour accueillir tous les Franciliens qui l'utiliseront.

COMPTE RENDU RÉALISÉ PAR
GRÉGORY MARIN

« SUSCITER LES PROJETS LES PLUS INNOVANTS EN TERMES D'USAGE ET NON D'OFFRE FINANCIÈRE »



JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

OLIVIER RENARD Directeur de cabinet de Jean-Louis Missika, adjoint à la mairie de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture et de projets du Grand Paris

« **L**a rareté du foncier et donc les conséquences sur le prix créent potentiellement l'exclusion des projets innovants utiles socialement pour les habitants et ceux qui travaillent dans la métropole. Consciente de ce problème, la mairie de Paris a lancé en 2014 le concours Réinventer Paris pour faire la ville autrement, et a sélectionné 23 sites, terrains libres ou bâtis à rénover, représentatifs de la diversité de la ville (petits ou grands espaces, hôtels particuliers ou administratifs). À la différence du circuit classique où le plus offrant gagne forcément, le concours avait pour but de sélectionner les projets les plus innovants en termes

d'usage, de qualité de la construction pour l'intérêt général, pensés par des équipes pluridisciplinaires. Le succès est allé au-delà de nos espoirs, puisque 372 dossiers ont été déposés. Tous ont été analysés à partir de ce critère d'intérêt général. Après ce succès, Réinventer Paris a fait des "bébés" : Réinventer la Seine au-delà de Paris, et la métropole du Grand Paris a elle-même mis en place un concours pour aménager une soixantaine de sites sur son territoire. Cette méthode est celle que nous souhaitons promouvoir pour faire la ville autrement et faire en sorte que l'innovation soit au rendez-vous des projets d'urbanisme et d'architecture. »

« UN BESOIN D'INNOVATION PERMANENT POUR FAVORISER L'AUTONOMIE DES TRAVAILLEURS »



JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

NOÉMIE DE GRENIER Directrice générale de Coopaname

« **L**e défi à résoudre dans une métropole dynamique comme le Grand Paris, où les nouvelles formes d'emploi se démultiplient, est celui des droits de ces travailleurs, à la fois en termes de protection sociale, puisque la plupart sont auto-entrepreneurs, et de garantie de leurs droits face aux grands donneurs d'ordres comme les plates-formes numériques du type Uber. La faillite récente de Take Eat Easy pose un problème de droits, non seulement en termes de protection physique des personnes, mais aussi de prédation économique. Nous vivons donc une phase où l'espoir d'un nouveau rapport au travail qui s'émancipe du lien de subordination peut en même temps être risqué. Chez Coopaname, nous essayons

d'inventer une troisième voie, qui permette à chacun de vivre de son métier sans renoncer aux acquis que le monde du travail a construits, mais en inventant autre chose et sans être isolé. La coopérative permet de salarier ces travailleurs, tout en mutualisant le risque pour ses membres en même temps qu'elle donne accès à la solidarité interprofessionnelle en leur permettant de bénéficier du régime général des salariés. Ce défi n'est jamais terminé, le besoin d'innovation est permanent pour développer de nouveaux outils technologiques favorisant l'autonomie des travailleurs et leur articulation avec l'ancrage territorial dans le Grand Paris, construit sur la base d'un maillage avec les acteurs locaux et les collectivités territoriales. »

« LA VILLE ET LA MÉTROPOLE SONT DES TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION POUR DES SOLUTIONS INNOVANTES »



JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

CLAUDIO VANDI, Directeur de l'Open Innovation de Numa

« **N**é comme association et transformé en entreprise privée, Numa est un acteur très ancré dans la ville et le territoire, et qui accompagne de jeunes acteurs économiques, notamment au travers du projet Datacity, mené en collaboration avec la Mairie de Paris. L'idée est de développer des services pour rendre les villes plus accueillantes, plus durables, plus efficaces sur le plan énergétique et plus simples à vivre et à parcourir. Nos clients sont des entreprises privées, mais les sujets traités sont ceux jugés intéressants par tous les partenaires pour leur impact positif.

La ville et la métropole sont des terrains d'expérimentation pour des solutions innovantes. Et ça marche, puisque 200 jeunes start-up ont répondu à l'appel à candidatures pour développer des solutions qui améliorent l'efficacité énergétique des bâtiments ou qui promeuvent de nouvelles formes de mobilité personnalisée. Ces expérimentations locales se veulent répliquables, l'objectif est donc de les faire connaître, et l'un des indicateurs du succès est de voir si elles sont reprises ou servent de source d'inspiration à d'autres acteurs. »

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉBASTIEN CRÉPEL

Le SIAAP, référence publique pour l'avenir de l'eau

Le SIAAP est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel et à la préservation de la biodiversité.
Le SIAAP, avec ses 1700 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

Anne Hidalgo : « L'avenir de Paris, c'est le Grand Paris »

La maire de Paris revient pour *l'Humanité* Dimanche sur les objectifs métropolitains qu'elle entend défendre dans le cadre du Grand Paris, en termes de qualité environnementale, d'accès au logement, aux transports, à l'emploi, etc. Elle évoque également l'articulation institutionnelle d'un projet pluriel.

Certains à droite estiment que « le Grand Paris, c'est la région ». En quoi défendez-vous, au contraire, que la métropole reste la meilleure échelle pour le Grand Paris ?

ANNE HIDALGO Partout dans le monde, la métropolisation est à l'œuvre. C'est un fait incontestable. L'avenir de Paris, c'est le Grand Paris. Dans de nombreux domaines, nous avons constaté la nécessité de changer d'échelle : pour combattre les inégalités, lutter contre la pollution qui ne

« LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENTS DOIVENT PRÉVOIR UNE PART DE LOGEMENTS SOCIAUX, A MINIMA DE 30 %. »

connaît pas de frontières administratives, renforcer l'attractivité économique ou encore répondre efficacement à la crise du logement. La métropole du Grand Paris se fonde sur l'expérience et la légitimité des maires – qui ont une connaissance précise des besoins de leurs territoires, qui portent leurs inquiétudes et leurs espérances – tout en donnant corps à l'unité urbaine au sein de laquelle vivent, travaillent et s'épanouissent leurs habitants. Elle représente ainsi l'échelle la plus pertinente pour mettre en cohérence les politiques d'aménagement et de développement des villes. La région, dont le territoire est plus vaste et compte d'importantes zones rurales, ne doit pas voir la métropole comme une concurrente, mais comme une alliée. Et la métropole doit veiller à construire des ponts avec elle, et même au-delà, jusqu'au Havre.

Le Grand Paris est souvent présenté comme un projet au sein duquel Paris et sa banlieue se tendent la main. En quoi territoires et habitants ont-ils ici quelque chose à construire et à gagner ?

ANNE HIDALGO Le Grand Paris est une aventure commencée il y a plus de quinze ans. Nous la devons à Bertrand Delanoë et à Pierre Mansat, ainsi qu'à l'investissement de nombreux élus de petite couronne, de toutes les sensibilités politiques : Jean-Yves Le Bouillonnet, Patrick Braouezec, Jacques J. P. Martin, Patrick Jarry, Philippe Laurent, Daniel Guiraud, Laurent Lafon, Bernard Gauducheau... Dès le départ, ils ont décidé de travailler dans la solidarité et le respect de chacun. Nous retrouvons cet esprit dans la gouvernance partagée mise en place par Patrick Ollier. Ses vice-présidents sont représentatifs de la diversité des courants d'opinion qui font vivre nos territoires. Si la métropole surmonte les clivages, c'est parce que nous avons tous à y gagner. Elle est en mesure de rendre notre territoire plus attractif dans la compétition mondiale et d'empêcher que les fractures locales ne s'accroissent. Pour cela, l'institution, née début 2016, doit pouvoir s'appuyer sur un projet collectif ambitieux, qui réponde aux attentes de nos habitants, en matière de logement, d'emploi, de transport et de qualité de l'air, mais aussi en étant solidaires, accueillants et tolérants.

Quelles compétences pour la métropole ? Comment concilier un travail sur l'équilibre du Grand Paris tout en respectant les spécificités des 131 communes qui le composent ?

ANNE HIDALGO La métropole, c'est à la fois une imbrication extrême des territoires, des échanges, des décisions des uns et des autres, des flux... L'institution vient juste de naître et va avoir besoin de temps pour apprendre à gérer tout cela. Commençons par bien faire ce qui relève de ses compétences directes : le logement, la qualité de l'air, le développement économique diversifié et innovant. La tâche est considérable. Dans tous ces domaines, je pense que notre marqueur commun n'est pas tant la recherche de l'équilibre que celle de l'égalité : égalité d'accès à la mobilité, aux marchés du logement et de l'emploi, aux services que les villes doivent à leurs habitants, à la participation citoyenne... Réduire les inégalités territoriales et sociales est pour moi la justification première de la création d'une métropole.

La question des transports, avec le Grand Paris Express au cœur du Grand Paris, amène à celle du logement. Comment éviter toute spéculation immobilière autour des futures gares et l'exclusion possible, à terme, des habitants les plus modestes ?

ANNE HIDALGO Nous devons penser les nouvelles gares comme des lieux de vie à part entière, avec une offre d'activités et de services publics, et non pas simplement comme des stations. Les nouveaux programmes de logements doivent prévoir une part de logements sociaux, à minima de 30 %. La métropole a un rôle à jouer dans la mise en cohérence de ces aménagements. De nombreux outils existent pour



JULIA ROSTAGNI

prévenir les excès du marché, et il convient de les mobiliser : établissements fonciers, plans locaux d'urbanisme, programmes locaux de l'habitat... Je pense aussi à l'encadrement des loyers, impulsé par la Ville de Paris et mis en place par l'État, qui est expérimenté sur notre territoire avec succès depuis plus d'un an.

En quoi l'obtention des jeux Olympiques 2024 serait-elle profitable au Grand Paris, en termes d'infrastructures, de développement, d'équilibre du territoire et de qualité de vie pour les habitants ?

ANNE HIDALGO Les jeux Olympiques et Paralympiques sont le projet collectif le plus exceptionnel et le plus enthousiasmant qu'un territoire et ses habitants puissent porter. Ils se fondent sur des valeurs, apportent une part de rêve, permettent aux jeunes générations de se projeter vers l'avenir. La candidature de Paris 2024 est bâtie autour de Paris et de la Seine-Saint-Denis, département le plus jeune et le plus diversifié de France, vers lequel sera orienté l'essentiel des in-

vestissements nouveaux. Elle rejoint en cela un véritable projet de territoire. Nous l'avons pensée dans la sobriété – il n'y aura pas d'éléphants blancs – avec un héritage très concret, utile aux habitants et respectueux de nos objectifs de développement durable: des liaisons facilitées entre Paris et la petite couronne, des équipements sportifs de proximité, un nouvel écoquartier en Seine-Saint-Denis doté de 3 500 logements, la Seine comme fil conducteur et qui sera alors rendue à la baignade, etc. Les Jeux sont aussi un véritable levier de création d'activités et d'emplois non délocalisables, avec des retombées économiques et touristiques sur le long terme.

Le Grand Paris est aujourd'hui doté d'élus qui siègent au sein d'un conseil métropolitain. Sa forme institutionnelle est-elle complète ou doit-elle évoluer ? Quelle gouvernance appelez-vous de vos vœux ?

ANNE HIDALGO D'abord, j'appelle de mes vœux que l'on donne sa chance à la métropole. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, il est im-

portant que cet échelon perdure et ait le temps de faire ses preuves. Pour l'élection des conseillers métropolitains, je suis favorable à la méthode dite « du fléchage », au moment des élections municipales, comme cela se pratique pour toutes les intercommunalités de France. Concernant la gou-

« LA VILLE MET TOUTE SA CAPACITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE, SON RAYONNEMENT, SON ATTRACTIVITÉ, AU SERVICE DE LA MÉTROPOLE. »

vernance, nous devons affronter la question de la place des citoyens dans ce processus métropolitain, pas seulement des habitants, mais de tous les usagers de la métropole. Sans cela, l'institution sera toujours fragile. Pour y contribuer, pour mobiliser les énergies, je pointe la nécessité d'un récit métropolitain, qui doit être de toute évidence polyphonique à l'image de la formidable diversité qui caractérise notre métropole-monde.

Comment voyez-vous le rôle de Paris au sein de la métropole ?

ANNE HIDALGO Paris occupe une place singulière et essentielle dans la construction métropolitaine, pour plusieurs raisons. D'abord, c'est la ville capitale. Cela confère à Paris, une puissance certaine, mais aussi une grande responsabilité. Paris appartient aux Parisiens, aux Métropolitains, aux Français, à ses visiteurs. La Ville met toute sa capacité technique et financière, son rayonnement, son attractivité, au service de la métropole. Sa situation géographique, ses équipements collectifs, son patrimoine en font le principal trait d'union entre les territoires et les villes du Grand Paris. Bertrand Delanoë a eu à cœur, pendant ses deux mandats, de renforcer ces relations, dans une démarche de dialogue et de reconnaissance mutuelle, puis dans la mise en œuvre de partenariats de projets. C'est ainsi qu'énormément de coopérations se sont développées et continuent à se renforcer à une échelle dépassant le périphérique comme Vélib' ou Autolib'. Cela est rendu possible grâce à la mise à disposition des moyens techniques et administratifs parisiens et par l'ouverture à la métropole d'outils comme l'Apur. C'est dans cette voie, de « soft power », que je m'inscris également depuis 2014, pour que nous inventions un Grand Paris qui n'est ni Paris en plus grand, ni une métropole construite sans son cœur.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AURÉLIEN SOUCHEYRE



« Si on ne régule pas, les promoteurs vont coloniser ces territoires »

Animatrice des Rencontres Niemeyer, l'élue (PCF) Isabelle Lorand revient sur la nécessaire régulation des futures constructions autour des gares du Grand Paris Express, objet de la convoitise des spéculateurs immobiliers.

Les élus communistes interpellent sur les dangers de spéculation foncière, notamment autour des futures gares du Grand Paris Express. Quels sont-ils exactement ?

ISABELLE LORAND Lorsque l'on parle du Grand Paris, tout le monde prétend défendre une métropole solidaire, égalitaire et démocratique. Mais, dans les faits, lorsqu'une nouvelle gare est annoncée sur un territoire, les promoteurs immobiliers se ruent sur les terrains alentour, valorisés par cette future infrastructure. Si les pouvoirs publics ne prennent aucune disposition pour réguler cette colonisation des territoires rentables par les intérêts du marché, on assiste alors, à coup sûr, à une gentrification de ces quartiers, où se multiplient les logements de standing, où les populations pauvres sont

renvoyées en périphérie. Pour s'opposer à ce mouvement, il faut être extrêmement interventionniste.

Quelles mesures prendre ?

ISABELLE LORAND La proposition de loi déposée depuis mars dernier par Christian Favier et les sénateurs communistes est destinée à répondre à cette problématique. À l'image des dispositions concernant les communes carencées au titre de la SRU, l'article unique de ce texte vise à obliger, sur un périmètre de 400 mètres autour des nouvelles gares, tout nouveau programme immobilier d'au moins douze logements ou d'une surface supérieure à 800 mètres carrés de proposer au moins 30 % d'offre locative sociale. La question n'est donc pas de s'opposer aux constructions mais de veiller à ce que toutes les populations puissent en profiter. Et de donner aux bailleurs sociaux, par des facilités de crédit et tout autre moyen, la possibilité d'être les constructeurs.

Le vivez-vous, en tant qu'élus de Vitry-sur-Seine ?

ISABELLE LORAND Nous avons sur notre territoire la



future gare de Vitry-Centre. Or, le cœur de la ville, c'est 20 000 habitants et quatre quartiers classés en politique de la ville, avec 50 % des gens vivant sous le seuil de pauvreté. Pour nous, obtenir un plan de renouvellement urbain et lutter pour obtenir un seuil minimal de HLM, c'est passer des paroles aux actes. D'autant que les plans locaux d'urbanisme, adoptés il y a

plusieurs années, n'avaient pas anticipé cette problématique foncière du Grand Paris Express.

Avez-vous des craintes sur l'avenir de ces territoires, compte tenu des échéances électorales à venir ?

ISABELLE LORAND Bien sûr. Quand on voit que la première décision de la nouvelle présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, a été de supprimer les subventions pour la construction de logements sociaux, on a effectivement des raisons de s'inquiéter...

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
LAURENT MOULOU

« Métro, boulot, dodo » ?

Alors que les salariés sont les premiers concernés par le Grand Paris, les organisations syndicales n'ont pas été consultées. Seule la CGT, pour l'instant, s'est saisie publiquement de la question.

« **M**étro, boulot, dodo » ? Le vieux slogan de 1968 résumerait-il tristement la situation des salariés vis-à-vis de la mise en œuvre du Grand Paris ? Ce projet autant ambigu qu'ambitieux se présente lourd de conséquences sur l'emploi, les conditions de vie et de travail de millions de salariés. Poursuivent-ils à vivre dans les territoires valorisés notamment par les implantations des gares, sachant que les terrains à proximité de ces nouveaux aménagements ont fait l'objet de spéculations qui excluent dans la plupart des cas les logements sociaux ? Les

déséquilibres existant entre l'Ouest, où s'implantent les grandes entreprises, et l'Est, où habitent les gens, ne sont, pour l'instant, corrigés qu'à la marge. Les emplois créés, les pôles d'affaires, les *clusters* de recherche correspondront-ils aux qualifications existantes, ou impliqueront-ils des changements de population conduisant à de nouvelles exclusions, à des populations rejetées toujours « plus loin » ? Le métro donc, mais quels boulots ? Et où le dodo ?

Les réponses à ces questions demeurent d'autant plus incertaines qu'à aucun moment, qu'il s'agisse du processus engagé par Christian

Blanc sous Sarkozy ou de sa continuité, sans grands changements d'ailleurs, par Jean-Marc Ayrault sous Hollande, il n'y aura eu de vraie concertation avec les organisations syndicales de salariés. À peine quelques évocations du projet devant le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser)... Plus grave, à aucun moment les organisations syndicales de salariés, à l'exception notable de la CGT, ne semblent vraiment s'être saisies de la question du Grand Paris. Sans parler, bien sûr, de l'absence de concertations des dites organisations...

Ainsi la CGT, seule, à travers sa

fédération des transports et son union régionale Île-de-France (Urif), sous l'impulsion de Pascal Joly, a-t-elle cherché à informer et à mobiliser les salariés de la région. Une série d'initiatives ont été prises, et une publication très argumentée a été largement diffusée, de même qu'une exposition itinérante accompagnée de débats locaux. Les slogans se recourent : « *En Île-de-France, l'urgence c'est le développement économique* » ; « *la réponse aux besoins sociaux* » ; « *le projet du Grand Paris, c'est de nos vies qu'il s'agit* ». Les salariés sont, en effet, les premiers concernés.

JEAN-PHILIPPE MILESY



Les bâtiments sont maintenant intelligents

Avec ENGIE, l'énergie est maintenant pleine de créativité.

En développant des solutions de management énergétique à distance et en temps réel, ENGIE permet aux entreprises et collectivités d'optimiser leur consommation et de devenir acteur de la **transition énergétique**.

engie.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - RCS NANTERRE 542 107 651.
© The Shard by Renzo Piano Building Workshop, Architects in collaboration with Adamson Associates (Toronto, London).



Avec les habitants de Vitry-sur-Seine Un projet de remodelage urbain s'élabore en cœur de ville

➤ À partir des aspirations de 30 000 habitants du cœur de ville, la municipalité de Vitry-sur-Seine est engagée dans la construction d'un projet partagé, pour embellir le cadre de vie en améliorant l'habitat, l'offre de commerces, les liens entre les différents équipements et espaces verts, au sein des quartiers et à l'échelle de la ville.

Pour opérer ce remodelage, des pistes d'intervention ont été présentées par la ville, et acceptées par l'Agence nationale de rénovation urbaine. Elles portent sur quatre quartiers pour lesquels la garantie d'une évolution maîtrisée est un enjeu majeur, avec l'arrivée dans quelques années du métro Grand Paris Express et du tram T9.



► Le projet de cœur de ville est en cohérence avec les aménagements urbains réalisés sur le quartier Balzac rénové et désenclavé, sur Concorde-Stalingrad au nord et ceux en cours sur la ZAC Rouget-de-Lisle au sud de la ville.

Le périmètre concerné compte 7 500 logements. Le projet vise à penser, avec les habitants, une ville à mieux vivre ensemble, moderne et soucieuse de son histoire, mieux desservie, pour répondre aux besoins de tous.

La concertation va bon train avec des ateliers, l'appui des conseils de quartier, des balades urbaines commentées. La démarche multiplie les formes et les initiatives, afin d'associer au projet les habitants dans toute leur diversité.

Le projet ainsi coélaboré avec le maire, Jean-Claude Kennedy, et les élus de la majorité partira des besoins et aspirations des citoyens, dont la parole sera respectée et les propositions intégrées, pour une amélioration réelle de leur vie quotidienne. Un exemple de démocratie participative.